



## Chronique du Sanctuaire

Janvier, 1915.

*"Recueillez les miettes..."*

(St-Jean, V-12).

### PROLOGUE



**L**HISTOIRE est le passé de la vie se survivant à lui-même dans un souvenir écrit".

Cette définition de Lacordaire peut-elle s'appliquer à la présente chronique, presque totalement consacrée aux oeuvres futures ? Aux puristes de se prononcer...

Il nous semble bon tout de même de fixer dans nos Annales la date précise où tel plan a été conçu et tel projet lancé pour le progrès de l'Oeuvre.

La tâche nous est d'autant plus agréable que le présent et le passé n'offrent rien, ou à peu près, qui mérite d'être transmis par écrit à la postérité.

#### Notre année jubilaire

Elle s'ouvre, ce matin, premier jour de l'année et premier vendredi du mois, par l'adoration aux pieds du Très Saint

Sacrement exposé. Heureuse coïncidence ! puisque notre but unique et ultime, en la célébrant, est de procurer au Roi des rois, par le culte de sa Sainte Mère, plus d'emprise sur les âmes, plus d'hommages et plus de gloire.

A Lui seul toute notre activité, notre esprit, notre coeur, notre vie ! "Tout à Jésus par Marie !"

### Les Pèlerinages

Nos appels seront-ils entendus ? Notre-Dame du T. S. Rosaire attirera-t-elle beaucoup de monde à son Sanctuaire de prédilection ? La question peut se poser, vu la dureté des temps. Mais ne soyons pas pessimistes. L'expérience a déjà maintes fois prouvé qu'en définitive le succès dépend, pour une large part, de l'esprit d'initiative des gardiens et des amis de l'Oeuvre. Nous connaissons tel organisateur de pèlerinage qui a été récompensé au-delà de ses désirs pour avoir osé affronter avec courage le spectre d'un déficit presque certain, étant donné les garanties exorbitantes exigées par deux compagnies de chemin de fer. L'automne dernier, aux premiers bruits de la guerre, certains prophètes de malheur allaient répétant que la saison des pèlerinages était pratiquement terminée. Mal leur en prit, car les deux mois de septembre et d'octobre furent marqués par une activité aussi sinon plus intense que dans les meilleures années. Au reste, la Sainte Vierge est pour nous. Qui donc sera contre nous ?...

### Les Fêtes

D'autre part, nous sommes assurés à l'avance que nos Fêtes grouperont, une fois encore, l'élite de notre hiérarchie canadienne, heureuse de venir renouveler par un acte solennel de sympathie le voeu qu'elle a émis au Concile Plénier de Québec, en 1909, de voir "les fidèles visiter en pieux pèlerinages le Cap-de-la-Madeleine, cet endroit où, il y a deux siècles, a été érigée la confrérie du très saint Rosaire et dans lequel la statue de la Bienheureuse Vierge Marie, récemment couronnée par l'autorité de Pie X en présence de son délégué et d'un

grand nombre d'évêques, est l'objet de solennelles manifestations de foi et de piété".

Les pèlerins assisteront nombreux, comme toujours, à ces touchantes démonstrations.

### Les Annales

Le désir de la Sainte Vierge doit être, en outre, d'atteindre beaucoup d'âmes, à l'occasion de son jubilé bi-centenaire. Ses volontés s'accompliront : elle prodiguera ses faveurs dans les familles, les paroisses, les villes, le Canada tout entier. Pour lui rendre la tâche plus facile, nous nous efforcerons, avec le concours généreux de nos zélateurs et zélatrices, de nos abonnés et de nos amis, de multiplier le nombre des lecteurs de ses "Annales du Rosaire".

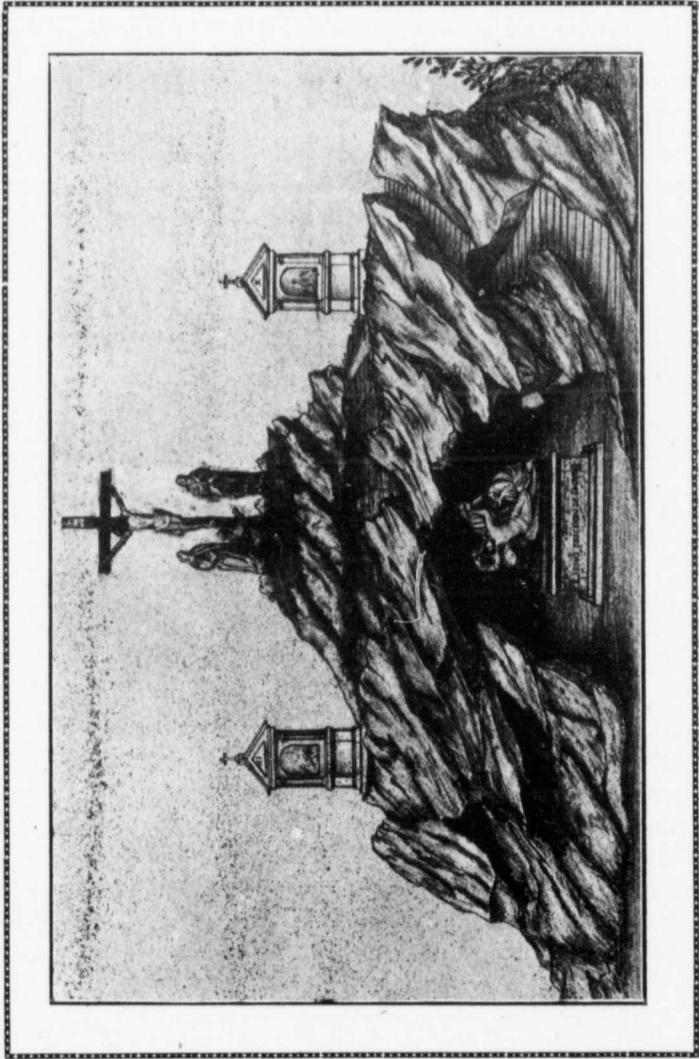
L'Oeuvre du Cap n'est pas encore assez connue ! Et comment le sera-t-elle si notre revue,—médium de publicité par excellence,—ne pénètre que dans un nombre assez restreint de foyers catholiques ? "Comment les fidèles invoqueront-ils Notre-Dame du Cap, s'ils n'en entendent pas parler ? et comment en entendront-ils parler, si ses Annales ne jouent pas auprès d'eux le rôle de prédicateurs ? Et comment prêcheront-elles, si elles ne sont pas envoyées ?..."

### Le Calvaire

Pour commémorer une date, il ne faudra pourtant pas suspendre les travaux commencés ni détourner les courants de générosités déjà établis.

L'oeuvre de notre Chemin de Croix est très avancée ; il reste à la couronner par l'érection du Calvaire projeté.

Il nous fait plaisir de pouvoir mettre sous les yeux de nos bienfaiteurs passés, présents et futurs une des esquisses actuellement soumises à l'approbation de l'autorité. La base de ce rocher mesurerait environ 45 pieds ; la hauteur serait de 35, la Croix y comprise. Les pèlerins atteindraient la douzième Station par la montée de gauche, et descendraient vers la treizième par un escalier dissimulé, à droite. Ce mamelon, susceptible de retouches dans les détails, serait construit en quartiers de roche ou en béton armé. La "Descente de la



Croix" serait placée, à l'entrée d'une grotte, sur un piédestal en forme d'autel, où la messe pourrait être célébrée en plein air les jours de grand concours. Ce dessin corrigé sera-t-il définitivement accepté ? C'est encore le secret de Dieu dont nos Supérieurs tiennent la place.

Même s'il l'était, nous ne pourrions cette année le mettre à exécution ; car il ne serait pas prudent, à l'heure actuelle, de lancer une entreprise dont le prix total dépassera au moins \$4,000.00 !

Par contre, nous n'avons rien à perdre à commencer dès maintenant à recueillir des fonds. Quel sera notre mode de souscription ? La question est encore pendante... En attendant la solution, que les âmes humblement généreuses sachent que la Caisse du Calvaire est ouverte à leur obole. Si minime sera-t-elle, la "*Mater Dolorosa*" lui sourira, comme son Divin Fils savait apprécier à sa juste valeur le denier de la veuve. Elle vous tend la main, quête, mendie pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Peut-on refuser une aumône à sa Mère !...

#### La Paroisse du Cap

L'Oeuvre du Sanctuaire, en connexité très étroite avec la paroisse, profiterait immensément des améliorations d'ordre temporel qui s'imposent au Cap-de-la-Madeleine : éclairage électrique plus considérable, système d'aqueduc plus perfectionné (!), pompe à incendie, trottoirs complétés ou renouvelés, chemins moins sablonneux, tramways, voie ferrée, etc, etc... N'insistons pas... La médisance, devant le grand public pourrait être grave. Encore plus la calomnie.

Dame rumeur annonce, paraît-il, une ère de progrès ! Qu'elle vienne ! Nous l'attendons avec impatience.

Et voilà pour "l'histoire de l'avenir" !

Nos meilleurs vœux d'heureuse et sainte année à Notre-Dame du Cap sont déposés à ses pieds. Que sa prière les réalise !

#### Aimables visiteurs

Revenons à "l'histoire du passé". Elle se résume à bien peu.

Dès les premiers jour de l'année, nos portes se sont ouvertes toute grandes pour offrir une reposante hospitalité au R. Père H. Gervais, O. M. I., ci-devant curé de notre paroisse, actuellement Recteur de l'Université d'Ottawa et membre de notre Conseil Provincial. La nature, dit-on, aime les retours. Le vieux dicton reste toujours vrai. Bienvenue à ce vaillant oblat des premières heures au Cap-de-la-Madeleine ! *Mane nobiscum.*

\* \* \*

Vers la mi-janvier, notre réfectoire est envahi par une quarantaine de confrères dans le sacerdoce : vicaires, curés, professeurs, chapelains, aumôniers, chanoines, supérieurs, chancelier, tous du diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier et son Grand Vicaire Monseigneur H. Baril en premières places. Notre traditionnelle fête aux "petits poissons des chenaux" a sans doute une irrésistible attirance. Mais n'est-ce pas plutôt l'intime besoin de manifester de l'intérêt pour une oeuvre chère entre toutes qui a poussé tant de dignitaires à faire trêve à leurs absorbantes occupations pour venir nous souhaiter, aux pieds de Notre-Dame du Cap, une année copieusement remplie de joyeuse et féconde activité. . .

Cordial merci à tous, spécialement à Sa Grandeur Monseigneur notre Evêque !

#### **Pèlerins isolés**

Nous n'avions rien à dire sur leur compte, quand nous arrivons, à la dernière heure, la lettre suivante, adressée au "Missionnaire des pèlerins isolés" : "Vous vous souvenez sans doute, Révérend Père, d'une personne qui s'est rendue au Cap le dimanche après le "Jour de l'An", afin de solliciter, avec le secours de vos bonnes prières auprès de N. D. du T. S. Rosaire, la guérison de son mari miné par un mal de tête presque journalier. Eh bien, nous revenons tous deux, aujourd'hui,—par lettre,—vous exprimer notre vive reconnaissance. Mon mari est beaucoup mieux, et nous avons confiance en une guérison complète, la nature, les remèdes et la Sainte Vierge aidant. Veuillez faire inscrire nos actions de grâces dans les Annales du Rosaire que nous voulons recevoir et répandre

autour de nous à l'avenir. Ci-inclus 50 cts pour notre abonnement".—M. et Mme H. M...., St Antoine de Bienville, comté de Lévis.

C'est bien touchant, consolant, sanctifiant !

#### Précieux encouragements

Les souhaits du "Jour de l'An" nous ont été prodigués à satiété. Merci ! Notre regret a été de ne pouvoir rendre la pareille aussi longuement et aussi promptement que nos coeurs le désiraient.

Plusieurs se sont permis d'ajouter qu'ils trouvent notre revue intéressante, pleine de vie, de son temps et de son pays. Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à ces bienveillantes appréciations. Un peu comme cet humble missionnaire que M. le Curé félicitait de son sermon... raté, nous répondons : "Dites quand même, ça fait toujours du bien".

Une de ces lettres toutefois nous est allée droit au coeur : celle de M. le Chanoine Edmond Thiriet, auteur de plusieurs ouvrages et directeur actuel de "La Bonne Nouvelle", de Paris, revue consacrée à la diffusion du Saint Evangile. Que nos amis nous permettent d'en souligner quelques passages d'autant plus autorisés qu'ils sont tombés spontanément d'une plume absolument désintéressée :

"Fidèle lecteur des Annales du T. S. Rosaire, je tiens à vous dire, avec le mot de la reconnaissance, l'humble expression de mes vœux de succès pour la chère revue.

Il m'est agréable de lire chaque mois les articles si intéressants qui proclament les inépuisables largesses de l'Immaculée.

De loin, je suis d'un oeil attentif et d'un coeur ému les merveilles qui s'épanouissent sur la terre du miracle. Quel consolant ministère pour les Oblats ! Et quel bien ils réalisent dans le vénéré sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine ! Merci de la joie que me procure votre bulletin et de l'édification qu'il me donne !

Je souhaite que l'année nouvelle vous apporte la pleine réalisation de vos espérances. Puissiez-vous voir les pèlerins, de plus en plus nombreux, accourir aux pieds de la Madone et obtenir de sa maternelle bonté des flots de grâces, aussi pressés

et abondants que ceux du majestueux St Laurent !

Votre excellente revue, si bien rédigée par votre prédécesseur, reprend, sous la plume de son jeune chroniqueur, un air pimpant de gentillesse et de fraîcheur. Tout s'y harmonise pour le plaisir des yeux, de l'esprit et du coeur.

Il est une note surtout qui plaît aux oreilles des habitants du *vieux monde*. Vous devinez laquelle..."

Oui, il s'agit de la note *française* que nous touchons chaque mois depuis le début de la guerre. Elle sonne juste. *Deo Gratias ! Laus Mariae !* Nous la soutiendrons !

Simple mais très cordial merci de tous ces précieux encouragements.

A. JOYAL, O. M. I.

---

## EPIS NOIRS

---

*"Il faut croire que mon argent n'a pas la valeur de celui des autres. Eux reçoivent toujours une belle prime, et moi, rien !"*

—*"Pardon ! Madame, nous n'avons pas d'autres préférés que les facteurs et les maîtres de poste qui, inconsciemment, nous causent parfois de mystérieux tracas"*.

—Certificat de guérison merveilleuse :

—*"Ceci est pour certifier que Mlle A. L....., âgée de cinq ans, marche depuis 15 jours"*. Signé : W. C., médecin de A... le 13 déc. 1914.

—*"Il n'est pas nécessaire d'être "docteur" pour rendre un pareil témoignage"*, disait spontanément un brave "habitant" du Cap. *"Rien qu'à voir on voit bien !"*



## Avis importants.

---

A lire :

- 1o Le "Guide de nos abonnés" sur la première page intérieure de la couverture.
- 2o Le "Guide de nos zélateurs et de nos zélatrices" sur la dernière page intérieure de la couverture.
- 3o Les avantages offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, à nos abonnés, à nos zélateurs et à nos zélatrices sur la dernière page extérieure de la couverture.

A relire :

D'après le "Guide officiel du Service Postal", une adresse au complet doit comporter :

- 1o Les nom et prénom du destinataire, avec les indications nécessaires pour le distinguer, au besoin, d'un autre qui porterait le même nom dans la même localité;
- 2o Le nom de son bureau de poste, et non pas seulement de sa paroisse;
- 3o Le nom de son comté;
- 4o Le nom de sa province, s'il habite le Canada, et de son état, s'il habite les États-Unis;
- 5o Le nom de son quartier et de sa rue, et le numéro de sa maison, si la lettre doit être distribué à domicile, dans une ville, par le facteur;
- 6o Le numéro de son casier postal ou de sa boîte rurale.

### *PRIMES! PRIMES!*

La prime de 1915 est une belle photogravure de Sa Sainteté Benoît XV. Elle sert de reçu et même de remerciements, dans les moments de surcharge, pour les diverses offrandes.

\* \* \*

Il nous reste quelques copies de la lithogravure de Son Eminence le Cardinal Bégin. Nous les détaillons à 15 cts l'unité. Qu'on se le dise !

## Haute Approbation

Archevêché de Québec,

4 février, 1915.

*Au Révérend Père Perdereau, O. M. I.,  
supérieur de N. D. du Cap de la Madeleine.*

*Révérend et bien cher Père,*

*J'apprends avec plaisir que vous vous préparez à célébrer, dans le cours de l'été prochain, le deuxième centenaire de l'érection du sanctuaire de N. D. du Cap de la Madeleine en vertu d'un décret émis en 1714 par Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec. Ce projet est des plus louables; il a toute mon approbation et je le bénis de tout coeur.*

*La dévotion à la Très Sainte Vierge est un précieux héritage que nous ont légué nos ancêtres et qu'il nous importe de conserver. La vieille France a de tous temps singulièrement honoré Marie Immaculée et contribué à sa glorification en couvrant son territoire de sanctuaires placés sous son patronage; aussi le culte de cette tendre Mère a-t-il jeté de profondes racines dans les âmes de nos aïeux.*

*Ces pieuses et séculaires traditions ne pouvaient pas périr. Dès leur arrivée à Québec, les Récollets, dévoués enfants de saint François d'Assise, s'empressent, avec le concours des premiers colons, de construire à la Basse-Ville une*

*petite chapelle dédiée à la Sainte Vierge. Et bientôt, sous l'impulsion du Vénérable Mgr de Laval et de Mgr de Saint-Vallier, on voit se produire une merveilleuse efflorescence de la dévotion de nos pères envers Marie : c'est à cette époque que surgissent les sanctuaires de Notre-Dame de Recouvrance, de Notre-Dame de la Victoire, de Notre-Dame de Foye, de Notre-Dame de Lorette, de Notre-Dame du Cap, et une foule d'autres.*

*Celui dont vous avez la charge et qui renferme la statue vénérée de Notre-Dame du Rosaire, a été, depuis quelques années surtout, le rendez-vous d'une foule toujours croissante de pèlerins; leur foi, leur confiance sont admirables. Les larmes des yeux et celles du coeur, larmes de bonheur, d'espérance et de repentir, viennent se mêler et se confondre dans l'édifice sacré. On y implore Marie comme la trésorière du ciel, l'ange du bon conseil, la Consolatrice des affligés, la guérison des malades, le canal de tous les biens pour le temps et pour l'éternité. Spectacle bien touchant et réconfortant !*

*La fête qui aura lieu à l'occasion de ce deuxième centenaire sera un éclatant témoignage de piété et de reconnaissance envers Marie pour les bienfaits reçus; elles remplira de joie tous ceux qui s'intéressent à la gloire et au culte de Notre-Dame et rappellera à la postérité l'un des plus beaux jours qui pût se lever sur cette région, celui où notre peuple fit avec sa céleste protectrice un pacte plus étroit, une alliance plus intime. Ce*

*sera le temps de demander à la Vierge du Rosaire de nous obtenir du ciel que les Canadiens-français soient toujours un peuple enraciné dans la foi, dans l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise.*

*Veillez agréer, Révérend et bien cher Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.*

✠ L. N. Card. Bégin, Arch. de Québec.

Ecrit de la main même de Son Eminence, cette longue lettre, si riche de bénédictions et de piété Mariale, centuple nos énergies. C'est un premier gage de succès.

A notre vénéré Cardinal canadien, au cœur si large, à l'âme si sympathique, notre plus vive et plus profonde reconnaissance au nom de tous les amis de l'oeuvre.

*Les Gardiens du Sanctuaire.*

---

## Pourquoi blasphèmes-tu le nom de ta mère ?

Insensé qui méprise sa mère !  
(Prov. XV-20).

**C'**EST au soir d'une bataille. Le service d'ambulance a fait sa ronde. Tout ce qui semblait garder un souffle de vie a été enlevé, et l'on creuse l'immeuse fosse pour enterrer, au premier matin, ce qui reste.

Un soldat, laissé pour mort, reprend ses sens. "Où suis-je ?" ... Il se palpe... Hélas ! il est blessé, à bout de sang, épuisé. Il essaie de se relever, impossible ; d'appeler au secours, il n'en a guère la force. "Mère", murmure-t-il, désespéré....

Soudain, une voix tremblante d'émotion frappe son oreille affaiblie : "Quelqu'un vit-il encore ?" — "A moi !" soupire le mourant, "oh ! par pitié, ... ici, à moi !" Et la Soeur de Charité d'accourir à ses côtés. Elle lui donne un cordial, vole à l'ambulance, le fait transporter, panser, soigner. Bientôt, il regagne le foyer paternel d'où il retourne prendre sa place à l'armée.

Quelle scène, ô mon Dieu ! Et comme elle se répète souvent au cours de la terrible guerre de l'heure actuelle !

Hé bien ! si, au sortir de l'hôpital, notre blessé accablait d'invectives et d'injures son humble bienfaitrice, n'est-il pas vrai que, frémissants d'indignation, nous n'aurions pas de termes assez énergiques pour flétrir la conduite de ce sans-cœur ?...

\* \* \*

Ainsi, sur le champ de bataille du salut éternel gisent des milliers et des milliers de victimes que la mort attend comme la fauve guette sa proie. Mais, là aussi il est une femme, mieux, une mère qui chaque soir fait la tournée des "tom-bés". Elle vole vers tous ceux qui murmurent, même faible-

ment, un appel au secours, se penche avec compassion sur quiconque respire encore un reste de foi et d'amour, relève, soigne, guérit.

Cette mère, vous l'avez nommée, c'est la Mère des mères, la miséricordieuse Vierge Marie.

Or, je ne puis y songer sans un serrement de coeur,—combien nombreux sont les "blessés" qui, loin de reconnaître ses bienfaits, sans cesse ont sur les lèvres le nom de cette Sainte Mère, non pas pour le bénir, mais pour l'outrager, le blasphémer, le maudire !...

Cher frère, dis-moi, pourquoi profanes-tu ainsi ce nom sacré que, sur les genoux de ta mère, tu as appris à prononcer avec respect et amour ?...

\* \* \*

Est-ce parce que, pour toi, elle a enduré des souffrances si atroces que tous les martyres ensemble ne pourront jamais les égaler ?... Écoute : Jésus est arrêté ;... Caïphe le juge ; les pharisiens et les scribes, ses ennemis, "l'environnent comme des abeilles irritées", le harcèlent "comme une meute de chiens hurlants", "bondissent sur lui comme des bêtes furieuses". De savoir son Jésus aux mains de gens si féroces sans pouvoir le défendre, quel glaive dans le coeur de la Sainte Vierge ! quel moment lorsqu'elle retrouve son Fils unique dans la montée qui mène au Calvaire ! quel échange de regards ! "Mon Fils !" "Ma Mère !" Écoute encore : Jésus est couché sur la croix ; sa Mère est là, tout près. L'acharnement des bourreaux est tel que nulle victime dans le Temple n'a jamais été égorgée avec tant de fureur. Elle entend, avec le craquement des muscles et des articulations sous les coups de marteau, les gémissements contenus de son divin Agneau. La croix se dresse, se balance dans les airs, se fixe dans le roc, et le corps du supplicié est si meurtri que des pieds à la tête il n'est pas un seul endroit qui soit sans plaie, tellement tendu dans sa crucifixion sur le bois qu'on peut facilement "compter à leur place les os qui le composent". En face de l'Homme des douleurs, Marie peut alors s'écrier en s'adressant aux pécheurs de tous les siècles : "O vous tous qui passez par le chemin,

considérez et voyez s'il est au monde une douleur semblable à la mienne !" Malheureux, est-ce parce que, pour l'expiation de tes crimes, elle s'est faite la Mère des douleurs, que tu blasphèmes son saint nom ?...

\* \* \*

Pourquoi encore maudis-tu la Sainte Vierge, pauvre ami ? Serait-ce parce que,—oh ! le dirai-je ?—elle est ta mère ?... Quoi ! l'enfant ne s'approche qu'avec un respect profond et un tendre amour de celle qui lui a donné le jour ; jusqu'à la fin, il écoute les conseils de son expérience et lui donne, sans lassitude et sans dégoût, les témoignages de son dévouement, et toi, tu n'éprouverais pas à l'égard de l'auguste Vierge Marie, le sentiment de la reconnaissance dont le coeur se sent pénétré au souvenir des bienfaits reçus. Tu n'aurais pas sur les lèvres cette impétueuse ferveur qui éclate en louanges passionnées et en brûlantes actions de grâces ! Tout ardeur pour ta mère selon la chair, tu n'aurais pour ta mère selon la grâce que du dédain, du mépris, de l'ingratitude !...

\* \* \*

Mais, enfin, pourquoi blasphèmes-tu contre ta Mère ? Serait-ce parce que, depuis les premiers temps de la colonie jusqu'à nos jours, elle n'a cessé de protéger le Canada-français ? Lis cette page d'histoire : L'Anglais vient de forcer Champlain d'évacuer la ville de Québec. Le fondateur cingle vers la mère-patrie ; mais, gardant au coeur le ferme espoir d'y revenir, il fait voeu de bâtir un oratoire en l'honneur de Marie, si le Canada est un jour rendu à la France. Trois mois après, il rentre triomphalement à Québec et y construit la chapelle promise sous le vocable de Notre-Dame de la Recouvrance.

En 1690, une flotte ennemie vient jeter l'ancre devant la même ville ; pendant plusieurs jours la place est bombardée sans merci. Elle est loin de pouvoir opposer une résistance efficace et prolongée. Le sort de la patrie est confié aux soins de Marie. Pendant que les batteries du fort répondent avec entrain aux canons ennemis, les Ursulines, les femmes et les enfants imploront son assistance toute-puissante. Bientôt l'a-

miral anglais, incertain du succès final, lève l'ancre laissant le pays dans les transports d'une joie générale.

En 1711, Walker remonte le Saint-Laurent avec une flotte formidable, bien décidé à frapper un coup décisif. La petite colonie est dans la terreur !... Comment résister à une pareille attaque ? Cette fois encore, nos pères tournent leurs regards vers leur bonne Mère ; une neuvaine est ordonnée par Mgr l'Évêque. Elle n'a pas encore pris fin que la nouvelle arrive que la flotte s'est brisée sur les récifs du St Laurent dont les rives sont jouchées de cadavres...

Depuis lors, que de faveurs spirituelles et temporelles de la part de notre Reine et Patronne ! Il faudrait refaire l'histoire de chaque famille et de chaque individu. *Non fecit taliter omni nationi.*

Est-ce vraiment parce qu'elle nous aime, cher ami, que tu maudis la Sainte Vierge, parce que sa dévotion est dans tous les coeurs et que ses sanctuaires s'élèvent nombreux sur notre terre canadienne ? Au risque de te surprendre, je réponds :

Oui, c'est pour cela ! Quelle consolation, d'abord, peux-tu bien éprouver à blasphémer ? Quel profit, quel bien matériel, même passager, trouves-tu dans ton crime ? Es-tu plus riche ? es-tu plus heureux ? Non, certes. Et donc le plaisir que tu ressens ne peut être qu'un plaisir de démon !

On a remarqué, en effet, que là où se trouve répandue telle ou telle dévotion, là se profèrent les plus grands blasphèmes contre l'objet de cette même dévotion, tandis que, dans les pays infidèles ou même protestants, les blasphèmes sont relativement peu nombreux. Ainsi, à Rome, on blasphème saint Pierre ; à Messine, avant sa destruction par un tremblement de terre, on blasphémait le "Bambino" ; à Montréal, lors du Congrès Eucharistique, l'hostie sainte était profanée, quelques semaines auparavant, par des mains sacrilèges. Dans le Canada-français, si l'on blasphème plus que partout ailleurs peut-être, n'est-ce pas dû au fait que le pays est un des plus catholiques du monde ?... Le démon se venge ; et toi, en prononçant sans mauvaise intention, des paroles injurieuses à l'adresse de la Sainte Vierge, tu fais réellement son oeuvre infernale. "*Insensé qui méprise sa Mère !*"

\* \* \*

“C'est une habitude”, dis-tu ? Qui l'a contractée ? De ce que quelqu'un a l'habitude de s'enivrer ou de voler, est-il pour cela un moins grand ivrogne ou un moins triste voleur ? Cette funeste habitude retracte-la par un acte énergique de volonté ; et, si tu travailles à t'en corriger, Dieu et sa Sainte Mère auront pour toi beaucoup d'indulgence lorsque, malgré toi, des paroles blasphématoires s'échapperont encore de tes lèvres.

\* \* \*

Quant à nous, comme au foyer domestique s'empresstent autour de leur mère les enfants qui veulent lui faire oublier quelque grande inquiétude ou quelque grand crime, faisons cercle autour de notre Mère Céleste en lui répétant cette belle prière composée en réparation des blasphèmes proférés contre elle et spécialement indulgenciée par Sa Sainteté Pie X, le 22 janvier 1914 :

“Vierge bénie, Mère de Dieu, jetez, du haut du ciel, où vous siègez comme Reine, un regard propice sur ce misérable pécheur qu'est votre serviteur. Bien convaincu de son indignité, il veut néanmoins réparer les offenses que vous font les langues impies et blasphématrices ; c'est pourquoi il vous bénit et vous exalte comme la plus pure, la plus belle et la plus sainte de toutes les créatures. Il bénit votre saint Nom ; il bénit vos sublimes prérogatives de Mère de Dieu, toujours vierge, conçue sans la tache du péché, et de corédemptrice du genre humain. Il bénit le Père éternel, qui vous a choisie tout spécialement pour Fille ; il bénit le Verbe incarné, qui, en revêtant l'humaine nature dans votre très chaste sein, a fait de vous sa Mère. Il bénit le Saint-Esprit, qui a voulu que vous fussiez son Epouse. Il bénit, exalte et remercie l'auguste Trinité, qui vous a choisie et vous a aimée au point de vous élever aux plus sublimes hauteurs, au-dessus de toutes les créatures. O Vierge sainte et miséricordieuse, intercédez pour que ceux qui vous offensent se convertissent, et ayez pour agréable ce faible hommage de votre serviteur, en lui obtenant, de votre divin Fils, le pardon de ses propres péchés. Ainsi soit-il”. (100 jours chaque fois).

A. DE CH. FRANCOEUR, O. M. I., MISSIONNAIRE.



## Les Oblats et la guerre

---

Nos Pères sont au poste de l'honneur !

Notre Scolasticat de Rome est presque vide ; nos deux provinces de France comptent plus de cent sujets sous les drapeaux ; bon nombre sont venus les rejoindre des missions étrangères de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Quatre d'entre eux ont déjà payé de leur vie une part de la rançon.

En Allemagne, notre société religieuse ne semble pas encore avoir beaucoup souffert.

Nos plus vives appréhensions nous venaient du côté de la malheureuse Belgique. C'est moins triste que certaines ruines nous avaient d'abord donné à croire.

A Liège, notre scolasticat est intact. Les quatre Pères et les Frères, qui ont été surpris par la guerre, y sont en paix. L'on craint beaucoup cependant pour le moment où les Allemands seront délogés. Ils se défendront, et, par suite, la ville sera bombardée....

A la Pancherelle, où se sont retirés les scolastiques,—18 en tout dont 15 irlandais,—la maison n'a pas été touchée et peut s'approvisionner tant bien que mal.

Une couple de boulets ont fait quelque dommage à notre résidence de Namur ; mais personne n'a été fusillé comme le bruit en avait couru.

A Dinant, où 1200 bâtisses ont été abattues, 700 personnes fusillées et 250 à 300 amenées en Allemagne, sur une population de 8 mille âmes, notre maison a été épargnée, grâce à sa situation un peu éloignée du centre de la ville. Trois ou quatre Pères cependant ont été faits prisonniers, enfermés avec les autres dans une cave et nourris, comme des pourceaux, de riz froid jeté sur le pavé ! On les faisait sortir par petits groupes, en leur faisant croire qu'ils allaient à la fusillade. Finalement, l'armée allemande les fit mettre en liberté en leur

présentant des excuses. Le Frère Ferré, se trouvant sur la rue, a été frappé de trois balles; il mourut le lendemain. A ce moment, il semble que les Allemands tiraient sur tout ce qu'ils voyaient dehors. "C'est la guerre !" disaient-ils....

Thy-le-Château, noviciat français en Belgique, qui selon la rumeur, avait été rasé de fond en comble, est encore debout et habité. Même nouvelle de Waeregham, de la Panne et de Bruxelles.

Un frère convers, parti de Rome avant la guerre, est prisonnier en Allemagne.

Pour combler les vides, dans les rangs de nos dévoués coadjuteurs, à la Maison Générale, deux de nos Frères canadiens sont partis dernièrement pour la Ville Éternelle : les Frères **LAMARCHE**, notre ex-auxiliaire au bureau des Annales, et **LAFRANCE**. Ils ont été à la peine le premier surtout, iis sont maintenant à l'honneur ! Nos félicitations et nos voeux !

Un certain nombre de nos Pères français du Canada, parmi lesquels notre Père Supérieur, peuvent recevoir d'un jour à l'autre un ordre de mobilisation... Seront-ils appelés ?... C'est le secret de Celui qui préside aux destinées des nations... Prions....



## St-Joseph et Jésus-Hostie

*"On Le croyait fils de Joseph".*  
(St. Luc III-23).

(Extrait d'un voeu communiqué au Congrès International de Lourdes par M. C. Fontanille, directeur du Pèlerinage et de la Revue de St Joseph, Espaly, Saint-Marcel.)



UL doute que le Divin Enfant de la Crèche, né de Marie, la Vierge Immaculée, par l'opération du Saint Esprit, ne soit le Verbe éternel, le fils de Marie ainsi que le fils légal, adoptif et putatif de Saint Joseph, chef de la Sainte Famille, époux vierge de la Mère de Dieu et lieutenant du Père Éternel.

En effet, Jésus et Marie, par leurs paroles et leurs actes, à l'égard du Saint Patriarche, ont toujours reconnu très authentiquement sa paternité sublime. La sainte Eglise également a tenu cette même conduite à l'égard du gardien de Jésus.

Jésus déjà, par ses exemples et ses paroles, préluant à son apostolat, adressait à son *Père Nourricier* les prémices de cette divine prière qu'il enseigna à ses apôtres, *Pater Noster*.

Ainsi Jésus avec Marie demandaient chaque jour au Saint Artisan leur pain quotidien, que celui-ci était si heureux de leur donner, même au prix de ses sueurs abondantes, auxquelles souvent se mêlèrent ses larmes.

*"Panem nostrum quotidianum da nobis, hodie, donnez-nous notre pain de chaque jour"*, répétaient-ils respectueusement et affectueusement, en s'adressant à leur tout dévoué pourvoyeur.

Joseph, en effet, en sa qualité de Chef de la Sainte Famille, n'a pas seulement procuré libéralement les abris et les vêtements nécessaires à son fils adoptif et à son épouse; mais aussi il leur a fait partager largement sa modeste table. Cette table, si frugale fût-elle, il lui a fallu, et cela tous les jours, au prix

de quels sacrifices et de quels travaux ! lui assurer un pain aussi substantiel et abondant que nécessaire.

N'est-ce pas le pain de Joseph que Jésus rompait avec reconnaissance, et qui *entretenait* et *accroissait* insensiblement les forces physiques de l'enfant et de l'adolescent ? n'est-ce pas aussi ce pain de Joseph qui, pour ainsi dire, a mis en état d'être immolée la Sainte Victime du Calvaire, comme la Sainte Victime de l'Autel ?

N'est-ce pas encore ce pain de Joseph qui ainsi *remplissait* d'un sang si abondant et si généreux les veines du Jésus de la passion ? Veines sacrées d'où devait couler tant de sang à l'agonie, à la flagellation, au couronnement d'épines, au portement de la croix, au crucifiement.

N'est-ce pas également et toujours le pain de Joseph qui, transformé en sang Divin, a payé la rançon du monde sur le calvaire, et qui depuis, dans l'admirable sacrement de nos autels, entretient et accroît la vie des âmes ?

De plus, le titre officiel de Saint Joseph est surtout celui de *Père Nourricier* de Jésus, parce que la fonction principale et incessante du Chef de la Sainte Famille a été de procurer à ses Augustes Membres le pain quotidien. L'Eglise catholique, qui n'est autre que l'extension de la Sainte Famille de Nazareth, a pris officiellement saint Joseph pour son Patron universel, afin qu'il continuât cette mission toute providentielle de *Père Nourricier* à l'égard de tous les chrétiens, membres et frères de Jésus. Le pourvoyeur de la Sainte Famille, figuré par l'ancien patriarche Joseph, pourvoyeur de toute l'Égypte, a donc pour *mission principale officielle*, non seulement de défendre, mais surtout de procurer le vrai pain, le pain Eucharistique, le pain qui donne la *vie éternelle*, en un mot le pain Divin, Jésus Hostie, Jésus Eucharistie, qui est toujours resté le Jésus de Joseph.

Le Jésus de la crèche et de Marie, comme le Jésus de l'atelier et de Joseph, n'est-il pas le même que le Jésus de nos Tabernacles, Jésus, seule vie véritable de nos âmes ?.....

Ainsi donc c'est Marie, l'Immaculée de Lourdes, qui nous a



donné l'Eucharistie, puisqu'elle nous a donné en Jésus, tout ce qu'il y a de substantiellement présent dans l'Eucharistie. Mais, sans Joseph, Marie n'aurait pu nous donner Jésus, puisque dans l'ordre providentiel choisi par Dieu, la présence de St Joseph était nécessaire pour couvrir le mystère de l'Incarnation du voile d'un légitime mariage. Par conséquent, sans Joseph nous n'aurions pu avoir ni l'Incarnation, ni l'Eucharistie, celle-ci dépendant de celle-là.

Toute chose trop oubliée et pas assez approfondie. . . .

Après Jésus et Marie, et avec Jésus et Marie, quel sujet donc plus digne d'attirer et de fixer l'attention des Congrès eucharistiques que le Chef de la Sainte Famille et le Patron de l'Eglise universelle, qui elle-même lui a confié tous ses plus chers intérêts du temps et de l'éternité avec tous ses enfants ? (1).

---

(1) La vignette insérée dans cet article nous a été gracieusement adressée de Hull, par M. l'abbé Mangin, aumônier-fondateur des Servantes de Jésus et de Marie.

La statue qu'elle reproduit a été fabriquée sous ses ordres. La conception en est excellente. Aussi a-t-elle reçu, l'hiver dernier, l'approbation de Sa Sainteté Pie X et la bénédiction spéciale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa.



## EPIS DORES

—“*Me voilà entrée dans ma 95ième année. Et comme je veux lire vos si précieuses annales jusqu'au dernier soupir, j'inclus mon renouvellement d'abonnement... Si je puis me dévouer encore pour ma bonne Mère du Cap, je le ferai de tout coeur. En retour, ne m'oubliez pas lorsque le Maître du Ciel et de la terre est entre vos doigts bénis et consacrés. Votre vieille abonnée et mendiante de Clarence Creck.*” Dame H. A.

—“*Mon Père, quand j'avais l'usage de mes deux bras, je pouvais recueillir des aumônes en faveur des bonnes oeuvres, telles que “la Bonne Mort”, “la Propagation de la Foi”, “la St François de Sales”, etc, et nos chères “Annales du Rosaire”. Nous continuons de recevoir “Le Bien Public” et “L'Action Sociale”. Maintenant, je ne puis plus me servir que d'un bras, et j'ai peine à faire mon ouvrage. Tout de même, comme il m'a été possible de me procurer 50 cts, je les donne en étrennes à Notre-Dame du Cap pour renouveler mon abonnement. J'espère qu'elle me rendra l'usage de mon bras paralysé. Veuillez la prier à cette intention*”. Une dame de Ste Geneviève de Batiscan.

—“*Ci-inclus une piastre. Mon mari est dans “les chantiers” et je n'ai que cela en main*”.

—C'est bien assez, Madame. Merci !

—“*Après quelques mots de conversation sur vos Annales, j'ai recueilli deux nouveaux abonnements*”.

—Très bien ! continuez, Mademoiselle.

—“*Veillez m'attendre un peu, car je prévois que je ne pourrai me réabonner à vos Annales qu'au cours de l'hiver. J'aurai bien de la peine si je ne puis continuer à remercier ainsi la Sainte Vierge de ses nombreux bienfaits. Ce sera ma 19ième année d'abonnement*”.

—“Très volontiers, Madame”.

---

## Chronique Mariale Internationale.

"Toutes les nations m'appelleront  
Bienheureuse".

### Notre-Dame de Pontmain

**S**ITUÉ sur les confins du diocèse de Laval, non loin de la Bretagne et de la Normandie, le petit bourg de Pontmain est devenu célèbre depuis les apparitions surnaturelles de 1871. C'est là que la Très Sainte Vierge est venue apporter l'espérance à la France qui était à cette époque, comme aujourd'hui, opprimée par la Prusse. Résumons ces faits merveilleux pour les lecteurs de nos Annales à qui nous demandons de prier pour la fin de cette longue et cruelle guerre.

\* \* \*

Le 17 Janvier 1871, à 5 h.  $\frac{1}{2}$  du soir, Eugène Barbedette, âgé de 12 ans, et son frère Joseph, âgé de 10 ans, travaillaient avec leur père à piler des ajoncs dans la grange contiguë à leur demeure, lorsque l'aîné des enfants sortant un instant pour *voir*, disait-il, *comme était le temps*, aperçut une *belle grande Dame* qui se tenait à sept mètres environ au-dessus et en arrière d'une maison appartenant à Augustin Guidecoq.

La *Dame* avait une robe bleue parsemée d'étoiles, sans ceinture et sans taille, qui tombait du cou jusque sur les pieds. Les manches étaient larges et pendantes. Elle avait des chaussures bleues comme la robe, ornées d'un ruban d'or formant un noeud.

Un voile noir cachant entièrement les cheveux et les oreilles et couvrant le tiers du front retombait sur les épaules jusqu'à la moitié du dos. Sur la tête elle portait une couronne d'or, sans autre ornement qu'un petit liseré rouge disposé à peu près au milieu.

Eugène contemplait avec joie la céleste apparition quand son frère Joseph vint le rejoindre et eut le bonheur de voir la *belle Dame* lui aussi. Leur mère étonnée raconta la chose aux

soeurs. Celles-ci amenèrent à la grange deux petites filles : Françoise Richer, âgée de 11 ans, et Jeanne-Marie Lebossé, âgée de 9 ans; toutes deux virent aussi l'apparition. Trois heures durant ces quatre enfants allaient être témoins du prodige. (1) Les habitants du bourg intrigués accoururent au nombre d'une soixantaine environ. Deux autres petits enfants, Eugène Friteau, âgé de 6 ans  $\frac{1}{2}$ , et Eugénie Boitin, âgée de 2 ans, virent la *Dame*, mais, à cause du froid, ne restèrent pas longtemps.

Le bon curé de Pontmain, M. Michel Guérin, se rendit aussi à la grange. Aussitôt après son arrivée, la vision parut entourée d'un cercle bleu de forme ovale, large comme la main dans toute son étendue et l'entourant à distance d'un demi-pied environ. Quatre bougies, placées à l'intérieur du cercle bleu auquel elles étaient attachées, étaient situées deux à la hauteur des genoux de la *Dame*, deux à la hauteur de ses épaules. Sur sa poitrine se dessina aussi une petite croix rouge. M. le curé fit réciter le chapelet. Pendant le chapelet, la *Dame* grandit, elle devint "deux fois grande comme soeur Vitaline". Aussitôt après on entonna le *Magnificat*.

On n'avait pas fini le premier verset que les quatre enfants distinguèrent une banderolle qui se dessinait sous les pieds de l'apparition et des lettres commencèrent à s'y former; quelques minutes après, on put lire en lettres d'or, hautes de 25 centimètres, ces paroles : **Mais priez mes enfants**

Le vénérable curé fit alors chanter les *Litanies de la Sainte Vierge*. Pendant qu'elles se chantaient, d'autres lettres se formèrent et on put lire :

**Dieu vous exaucera en peu de temps.**

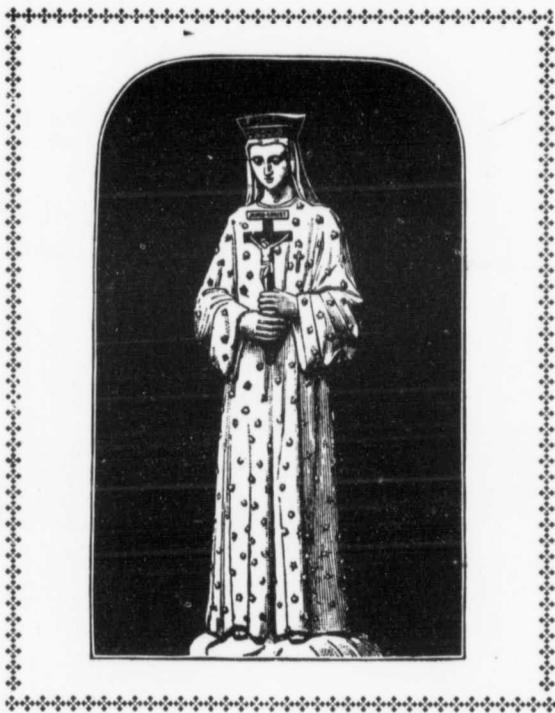
On chanta alors l'*Inviolata*.

Au moment où l'on chantait : "*O mater alma Christi carissima, O Mère bien-aimée du Christ,*" les voyants épelaient : **mon fils.**

---

(1) Les quatre Voyants sont toujours vivants. L'ainé, Eugène, est curé dans le diocèse de Laval. Joseph est religieux Oblat de Marie Immaculée. Françoise est servante et Jeanne-Marie, religieuse de la Sainte-Famille, à Bordeaux.

Plus de doute, c'était la Sainte Vierge. A l'*Inviolata* succéda le *Salve Regina* et les enfants lurent : **Mon fils se laisse,** et avant la fin du *Salve Regina* la phrase s'acheva ainsi :



**Mon fils se aisse toucher.**

Les chants avaient cessé et la foule recueillie priait. Quelques instants après, le vénérable curé ordonna de chanter un cantique, et on entonna : *Mère de l'Espérance*. La Vierge sourit alors aux enfants, semblant accompagner de ses mains le chant du cantique. Aussitôt qu'il fut fini, on entonna : *Mon doux Jésus, enfin voici le temps.*

C'est alors que la vision prit une expression de profonde tristesse et qu'apparut entre ses mains un crucifix tout rouge ; et, au-dessus de la croix, sur un écriteau blanc, on lisait ces

mots écrits aussi en lettres rouges : **Jésus-Christ.** On chanta le *Parce Domine*.

Tout à coup une étoile partit d'au-dessous des pieds de l'apparition ; et, après avoir allumé les quatre bougies placées dans le cercle bleu, alla se placer au-dessus de la tête de la Très Sainte Vierge.

*L'Ave, maris stella* fut chanté.

La dame, étendant les bras, reprit la pose de l'Immaculée Conception, et sur chacune de ses épaules apparut une petite croix blanche haute de 0 m. 20. Il était environ 8 heures  $\frac{1}{2}$ . On fit alors la prière du soir, pendant laquelle disparut la vision.

\* \* \*

Le soir du 17 janvier 1871, les Prussiens qui n'étaient qu'à quelques milles de Laval s'arrêtèrent et le lendemain battirent en retraite sans plus faire un seul pas en avant vers la Bretagne. Ces Prussiens sont de nouveau chez nous. De nouveau ils veulent nous écraser. Et, en attendant, ils tuent nos soldats, achèvent nos blessés, maltraitent nos prisonniers, volent nos cadavres, souillent nos cimetières, incendient nos églises et nos cathédrales, pillent nos trésors artistiques, outragent nos femmes, mutilent et assassinent nos enfants et nos prêtres. C'est, malgré la certitude de la victoire finale, la grande pitié au royaume de France".

Comment, en cette guerre de 1914-1915, ne pas demander à N. D. de Pontmain d'arrêter encore une fois et de refouler les Prussiens, et de rendre la France victorieuse et chrétienne ? Chers abonnés, vous aimez la France, la France *qui se bat et qui prie* ; en vrais Enfants de la Sainte Vierge, priez donc N. D. de Pontmain pour elle :

**Notre-Dame de Pontmain, priez pour nous,  
pour l'Eglise et pour la France !**

F. P., O. M. I.

## Cris du cœur.

---

—“Je suis très heureux de vous informer que j'ai obtenu deux faveurs, dont l'une me tenait beaucoup au cœur. Je faisais partie du pèlerinage de St Malo de Québec, en juillet dernier, et je demandais à notre bonne Mère du Cap, d'abord, une augmentation de salaire, . . . qui me fut accordée quelques jours après, alors que je la sollicitais et faisais solliciter par des amis influents depuis six long mois. Donc, premier succès.

Mais la seconde faveur était de beaucoup plus précieuse et plus difficile à obtenir.

Huit fois sur dix, à la naissance de ses enfants, mon épouse avait failli perdre la vie. En 1913, l'épreuve avait été particulièrement périlleuse.

Pour lui obtenir du soulagement cette année, je fis le pèlerinage absolument à jeun, depuis le souper du samedi jusqu'au retour le dimanche soir, et je promis à la Sainte Vierge, si j'étais exaucé, de le faire publier.

Eh bien, mon Père, au mois d'octobre, le cher petit nous est arrivé en n'apportant au foyer que de la joie. Grâces en soient rendues à Dieu et à sa sainte Mère !

Je vous autorise de grand cœur à publier ma lettre et je vous demanderais de réciter pour moi en à-compte trois “Ave Maria” à l'autel de la Madone, en attendant que je puisse aller m'acquitter moi-même de ma dette de reconnaissance.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de notre filial dévouement.

M. et Mme Joseph Cantin,

Rue St Valier, Québec.

\* \* \*

—“Mon Père”, me disait l'automne dernier, un jeune père de famille, pèlerin de La Grand'Mère, “j'ai une action de

grâces à faire publier dans vos *Annales*. Auriez-vous la bonté de prendre mon témoignage par écrit ?”

—“Avec reconnaissance, mon cher ami. Parlez. Votre serviteur rédige”.

—“Je souffrais d'une entérite aïgue depuis deux mois et demi. Certains médecins déclaraient mon cas à peu près désespéré; d'autres me condamnaient à rester à l'hôpital pendant au moins un an. Ma femme était aux abois”.

—“Continuez”.

—“J'étais bien prêt à me soumettre aux volontés de mon médecin; mais, auparavant, la Sainte Vierge, je crois, m'inspira. Je promis d'abord de m'abonner pour toute ma vie aux *Annales du Rosaire*, et de faire 10 pèlerinages. En outre, comme il m'arrivait parfois de prendre un “coup” de trop, je m'engageai sérieusement à ne plus me “faire entrer une goutte de boisson dans le corps”. Enfin, je ferai publier ma guérison”.

—“Vous avez fait les choses généreusement... Et puis ?”

—“Et puis ?... Je me suis senti mieux tout de suite, à la grande surprise des médecins. Je crois que la Sainte Vierge a eu pitié de moi et de ma famille. Depuis ce printemps, j'ai travaillé comme jamais, et je n'ai éprouvé aucune nouvelle attaque de ma maladie. Vous n'avez pas besoin de me demander, Mon Père, si j'ai observé mes promesses de tempérance !”...

—“Très bien ! je crois que la Sainte Vierge a guéri le corps pour atteindre l'âme... Elle a fait d'une pierre deux coups. Vous êtes un brave homme; votre parole d'honneur mérite d'être publiée. Merci !”

---

# LE CHEMIN DE LA CROIX

## Le Calvaire

*"Quand je serai élevé de terre,  
j'attirerai tout à moi".*

(St. Jean XII-32).

A l'avenir, les offrandes pour le Chemin de la Croix seront jetées dans la caisse du Calvaire.

Ce changement n'aura pas pour effet de tarir la source des largesses qui nous ont été prodiguées depuis un an en faveur des stations de la Voie Dououreuse. Au contraire, intéressante par elle-même, l'oeuvre de notre Calvaire provoquera un surcroît d'aumônes en l'honneur de Marie crucifiée en union avec son Divin Fils. Alors s'accomplira, de façon spéciale, pour elle comme pour son Jésus, la parole prophétique de l'Évangile : *"Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi."*

En dépit des rigueurs de l'heure présente, la liste des souscriptions continuera donc de s'allonger, toujours plus lourde et plus précieuse.

Voici pour le mois de janvier dernier :

*Cap-de-la-Madelaine* : Dame J. Normandin, \$5.00.—*Hull* : Mlle Emélie Guenette, 25 cts.—*Keene* : Mlle Laura Pellerin, \$1.00.—*Kenora* : Dame Vve P. Leblanc, 50 cts.—*La Tuque* : Dame Fortunat Rivard, \$1.00.—*Maisonneuve* : Dame A. Dupont, 50 cts.—*Québec* : Mlle Marie Martin, 10 cts.—*St Ambroise* : Dame Vve A. Neveu, 25 cts.—*St Charles Caplan* : Dame Pierre Bourdages, \$1.00.—*St Cyrille de Wendover* : Dame Nap. Coté, 50 cts.—*St Grégoire de Nicolet* : Dame Alphonse Rhéault, 50 cts.—*St Jean-Baptiste* : M. Geroges St-Amand, 50 cts.—*St Narcisse* : M. Joseph Adam, 75 cts.—*St Rémi, Lac aux Sables* : Dame Georges Hamelin, 25 cts.—*St Sauveur* : Une abonnée, 25 cts.—*Ste Eulalie* : Dame Benjamin Talbot, 25 cts.—*Ste Perpétue de Nicolet* : M. Calixte Coté, \$1.00.—*Sandwich* : Dame Vve Joseph Lacroix, \$5.00.—*Somersworth* : Dame Jos. Labonté, 30 cts.—*Winsted* : Dame Victoria Blouin, 25 cts.—*Yamachiche* : Mlle J. Fréchette, 10 cts.—Une abonnée, \$1.00.

*"Recevez ce petit cadeau \$5.00—pour votre Chemin de Croix, en action de grâces pour faveurs obtenues. Priez pour nous deux et pour nos dix enfants".—M. et Mme X., abonnés de Lachevrotière.*

# Actions de Graces

*"Il est digne, juste, équitable et salu-  
taire de vous rendre grâces en tout  
temps et en tout lieu".*

## AVIS IMPORTANTS :

1o Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2o Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3o Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

### Actions de grâces reçues durant le mois d'octobre

*Arctic* : Faveur obtenue : Off. \$1.00 pour le Chemin de la Croix et une messe.—Dlle Arméline Smith.—*Batiscan* : Plusieurs faveurs obtenues. Off. \$1.00.—Dame A. L.—Guérison importante obtenue après promesse d'une messe; faveur obtenue. Off. 40 cts pour lampes.—Dlle E. L.—*Beauceville* : Grâce obtenue. Off. 25 cts pour lampe.—*Beauport* : Plusieurs faveurs obtenues, entre autres, guérison d'une maladie grave. Off. \$2.50 pour le Calvaire.—Dame F. Emile Hubé.—*Berthierville* : Guérison de mon mari du rhumatisme, après promesse de \$1.00.—Une abonnée.—*Biddeford* : Guérison après promesse de publication et usage de l'eau de roses bénites.—Dame O. Lauzer.—*Buffalo* : Soulagement de mes yeux et de mes oreilles.—Sr Marie.—*Cap-de-la-Madeleine* : Amélioration de ma santé.—Dame A. Lottinville.—Guérison obtenue.—Clem. Vadeboncoeur.—Faveur obtenue. Off. 25 cts pour le Chemin de la Croix.—Dame G. D.—*Dalhousie, N. B.* : Deux guérisons obtenues. Off. \$2.00 pour quatre messes.—*Duncan Station* : Grâce obtenue. Off. \$1.00 pour le Sanctuaire.—Dame E. Ferland.—*Edmonton* : Deux messes d'action de grâces.—L. E. M.—*Escanaba* : Deux grâces obtenues. Off. deux messes et 10 cts pour frais d'insertion.—Dame N. Dubord.—*Escoumains* : Heureuse maladie. Off. 50 cts.—Dame A. Tremblay.—*Glenada Station* : Faveur obtenue. Off. réabonnement et 25 cts.—Dame G. Desaulniers.—*Grand'Mère* : Action de grâces. Off. 1 grand'messe.—A. Ayotte.—Faveur obtenue.—Dame A. Desmarais.—Faveurs obtenues.—P. Beaubien.—*Grondines* : Guérison de ma petite fille souffrant d'une blessure à la bouche. Off. 25 cts.—Dame A. G. Portelance.—*Hugo, Minn.* : Soulagement dans la maladie; faveur temporelle. Off. deux messes.—Dame Paul.—*Iberville* : Guérison de l'hydropisie après promesse d'un abonnement.—

Dame C. H. Brunellé.—*La Baie, Shawinigan* : Guérison d'une longue maladie après promesse d'une grand'messe.—Mlle C. C.—*Lachute* : Faveurs obtenues. Off. 50 cts pour le Chemin de Croix : 20 cts pour 2 lampes.—Dame J. Lavigne.—*La Tuque* : Faveur obtenue. Off. une grand'messe.—E. R.—*Legal* : Guérison surprenante de mon mari de sa dyspepsie nerveuse après promesse de deux piastres de messes.—Dame Jos. de Champlain.—*Léominster* : Faveurs obtenues. Off. réabonnement, 40 cts pour le Chemin de la Croix et deux messes.—Une abonnée.—*Les Trois-Rivières* : Guérison sans opération après promesse d'un abonement.—Dame A. G.—Faveur obtenue.—E. C.—Succès dans une entreprise après promesse de \$5.00 et d'un pèlerinage.—L. D. B.—Guérison obtenue après la promesse de faire brûler cinq cierges.—Marie Jeanne Robert.—Guérison obtenue.—Amédée St Pierre.—Guérison obtenue.—Pierre St Pierre.—Grâce obtenue après promesse de publication.—Dlle A. F.—Faveur obtenue.—Dlle I. B.—Guérison d'une maladie réputée incurable après promesse de \$2.00 pour la faire publier et pour le Chemin de Croix.—Dame G. R.—Faveurs temporelles.—Faveur obtenue, après offrande d'une messe perpétuelle.—Dlle M. Désilets.—*Lévis* : Guérison d'un mal d'yeux et position de mon mari. Off. 25 cts pour les 15 lampes du Rosaire.—Dame J. T.—*Lodi, Calif* : Plusieurs faveurs importantes obtenues, après promesse de publication. Off. deux abonnements.—Mlle Luce Perrin.—*Lorette* : Une guérison après promesse de la faire publier et de faire brûler un cierge.—*Lowell* : Faveur d'un heureux partage de biens, après promesse de 25 cts.—Dame S. G. L.—Faveur obtenue après promesse d'une piastre pour le Chemin de Croix.—H. A. Longval.—*Montmagny* : Deux faveurs obtenues. Off. deux messes.—Dame N. Proulx.—*Montréal* : Faveur obtenue. Off. une messe.—O. Labrosse.—Diplôme de musique obtenu. Off. un abonnement.—Dlle H. Despatis.—*Morinville* : Faveurs spirituelles et temporelles reçues en 1914.—Enfant de Marie.—*Newport* : Grâces obtenues après promesse de faire brûler un lampion et de faire publier.—E. I. M.—*Percé* : Guérison de battements de coeur.—Dame J. M. Off. 50 cts pour publication.—*Peterboro* : Actions de grâces. Off. une messe.—Dame E. G.—*Plessisville* : Faveur de la reprise de mon travail suspendu par injustice après promesse de réabonnement.—*Pointe du Lac* : Faveur obtenue.—Dlle Yvonne Lamy.—*Princeville* : Guérison obtenue.—Off. \$1.00.—M. Anne Pellerin.—*Québec* : Guérison obtenue après promesse de donner 25 cts pour lampes, 25 cts pour le tombeau et 50 cts pour le Chemin de Croix.—A. D.—Grande faveur temporelle. Off. un abonnement, une messe à perpétuité, et 20 cts pour cierges.—Dlle A. D.—*Radnor Forges* : Guérison de mon enfant après promesse d'une piastre à Notre-Dame du T. S. Rosaire.—P. A. B.—*Rogersville* : Guérison d'une maladie nerveuse après promesse d'abonnement à vie. Off. un réabonnement, 50 cts.—Dame S. A.—*St Alban* : Mal de coté soulagé

après promesse de messes pour les âmes.—Dame Joseph Prévost.—*St Alexandre* : Faveur obtenue après promesse d'un abonnement. Off. 50 cts pour lampes.—Dame Magloire Bérubé.—*St Barnabé* : Heureuse maladie, guérison de mon enfant.—M. L.—Procès gagné après promesse de \$5.00 pour le Sanctuaire.—M. Michel Bourassa.—*St Casimir* : Faveurs obtenues. Off. une piastre—Dame W. J. Tessier.—*St Elphège* : Plusieurs grâces obtenues, succès dans un examen.—Dlle O. G.—*St Eugène, Lamartine* : Grâce obtenue après promesse d'une messe.—Dame Joseph Pondreau, zélatrice.—*St Ferréol* : Guérison obtenue. Off. 10 cts.—A. P.—*St Frédéric* : Faveur de voir ma fille religieuse après promesse d'un abonnement à vie.—Dame Vital Cliche.

*St Grégoire de Nicolet* : Faveur obtenue.—Dame P. Pinault.—Guérison obtenue.—J. B. Off. 50 cts.—Autre faveur.—A. B. zélatrice.—*St Hyacinthe* : Guérison obtenue après promesse de ce montant.—A. E. L.—Santé beaucoup améliorée après promesse d'un abonnement à vie.—Faveur obtenue. Off. \$1.10.—Dame A. N.—*St Ignace de Loyola* : Faveur reçue.—Dame R. M.—*St Jacques de Montcalm* : Préservation d'un incendie très menaçant après promesse d'un pèlerinage au Cap.—Dlle S. Homon.—*St Joseph de Lévis* : Heureuse délivrance.—Dame J. B.—*St Laurent* : Guérison.—A. St Pierre.—Faveur obtenue. Off. \$1.00.—*St Marc* : Guérison obtenue après avoir promis un pèlerinage au Cap, et la récitation d'un rosaire pendant plusieurs mois.—Une dévouée de Marie.—*St Marc* : Guérison obtenue.—*St Martin* : Faveurs obtenues. Off. 6 basses messes et 25 cts pour lampes.—Une abonnée.—*St Maurice* : Guérison obtenue. Off. \$1.00.—Guérison d'un panaris, d'une névralgie de cerveau et d'une maladie de coeur.—Une zélatrice.—*St Michel* : Plusieurs grâces obtenues.—Dame Vve Ulric P.—*St Narcisse* : Faveur obtenue. Off. \$1.00 pour le Chemin de Croix.—Dame L. P. M.—*St Odilon* : Protection particulière.—Dame F. L.—*St Pierre les Becquets* : Trois faveurs obtenues. Off. 25 cts.—*St Prosper* : Succès d'une opération subie par ma petite fille pour un pied-bot paralysé. Off. \$1.00.—Une abonnée.—*St Sauveur* : Succès dans mes examens.—Dlle A. C.—*St Tite* : Deux guérisons d'un talon et d'une main. Off. deux messes.—Dame A. Trépanier.—Guérison de mon petit garçon de la rougeole après promesse d'un abonnement.—Dame G. Carpentier.—Guérison d'un mal d'yeux par l'usage de l'eau des roses bénites. Off. 25 cts.—Dame P. Carp.—*Ste Angèle de Laval* : Plusieurs grâces obtenues.—Dame Nap. Nault.—*Ste Anne des Plaines* : Guérison obtenue après promesse de renouveler mon abonnement.—*Ste Croix* : Faveur et guérison après promesse de deux messes pour les âmes les plus abandonnées.—Dame A. Delisle.—*Ste Flore* : Guérison obtenue après promesse de publication et d'abonnement.—Dame A. V.—*Ste Geneviève de Batiscan* : Faveur obtenue après promesse d'abonnement pour deux ans.—Dame

P. F.—*Ste Gertrude* : Deux faveurs obtenues. Off. 50 cts.—*Ste Perpétue* : Faveur obtenue. Off. \$1.00.—*Dame A. B.*—*Ste Thècle* : Guérison d'un gros mal de tête. Off. \$1.25.—*Dame J. Nor...*—Grâces obtenues après promesse de 25 cts pour le Chemin de Croix.—Une abonnée.—Guérisons obtenues; préservation du feu; bonne place d'institutrice; heureuse maladie et baptême de mon enfant.—Une abonnée.—*Yamachiche* : Grâces obtenues. Off. une messe.—*Dame M. L.*—Guérison d'un bras de ma petite fille après promesse de 25 cts pour les 15 lampes.—*Dame T. A.*—*Yamaska* : Faveur obtenue après promesse de deux messes.—*Warren* : Grande faveur : guérison presque complète. Off. \$5.00.—*Mr Is. Dubé.*—*Westville* : Succès d'une opération très dangereuse que ma fille a dû subir après promesse de \$2.00 pour messes et abonnement.—*Dame Cy. Belanger.*—Préservation de tout accident. Off. une messe basse.—*J. A. Perron.*—Faveur obtenue. Off. 50 cts.—*Dame J. C.*—Trois guérisons; surdité de son mari; maladie de son enfant, etc, après promesse d'affiliation aux messes perpétuelles.—*Dame A. Lavergne.*—Guérison de ma petite fille.—*Dame H. Heatcoat.*—Guérison de mes yeux après la promesse d'une offrande de 50 cts.—*Blanche Landry.*—Faveur obtenue. Off. 25cts et pèlerinage.—*D. G.*—Grâce obtenue après promesse d'une basse messe. Off. 10 cts.—*Dlle E. D.*—Guérison de mon petit garçon après promesse de publication et d'une basse messe.—*Dame J. P.*—Faveur obtenue. Off. 50 cts.—*Dame O. M.*—Plusieurs faveurs obtenues.—*Dame G. Marois, zélatrice.*—*Waterbury* : Guérison des yeux de mon garçon par l'usage des roses bénites.—Abonnée.—*Watertown, Conn.* : Guérison d'un pied, après promesse de renouveler mon abonnement.—*Mlle Ant. Duf.*—*Wauregan* : Protection de toute ma famille contre la picotte après promesse de deux messes pour les âmes.—*Mlle Aurore May.*—*Yamachiche* : Faveur obtenue après promesse de \$1.00.—*A. G.*—Guérison de ma petite fille d'un mal de gorge, et préservation de noyade de deux de mes enfants.—*T. L.*—Guérison : off. 10 cts pour le Chemin de la Croix.—*A. P.*—Guérison : off. \$4.83 pour le Chemin de Croix.—*Antonie Gonneville.*—Diplôme obtenu à ma fille après promesse de \$1.00 pour le Chemin de la Croix et le Sanctuaire.—Une abonnée.—Faveur spirituelle obtenue après promesse d'un pèlerinage. off. 25 cts.—Une *Enfant de Marie.*

Vingt-cinq actions de grâces n'ont pas été insérées dans ces pages parce qu'elles n'étaient pas revêtues des conditions exigées.

---

## RECOMMANDATIONS

*O Marie, toute-puissance suppliante  
intercédez pour nous.*

### AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

### Recommandations reçues au mois de janvier

"Je promets à N. D. du Cap \$25.00, 8 abonnements d'un an pour les pauvres et trois membres de ma famille iront faire un pèlerinage au Cap, si j'obtiens une vente immédiate".—Un abonné.

*Arctic Centre* : Deux enfants malades. Off : un abonnement.—Par une zélatrice.—*Chicopée, Mass* : Mon jeune fils adonné au jeu, n'aimant guère le travail et insoucieux de ses devoirs religieux.—*Dame M. G.*, zélatrice.—*Beaumont* : Une guérison : off : une messe.—*Dame P. P. Bécancour* : Un membre de ma famille malade, éloigné.—Une zélatrice.—La vocation de ma jeune fille. Prom : un abonnement et \$1.00 pour l'autel de la Ste Vierge.—*Dame E. D.*—*Brooklyn* : La conversion d'un enfant. Off : une messe, un abonnement et 80 cts pour l'embellissement du terrain.—*Dame M. B.*—*Centreville* : Guérison pour moi et conversion pour mon mari adonné à la boisson. Off : deux messes; prom : une messe.—*Dame S. P.*—*Concord* : Mon mari adonné à la boisson et négligent ses devoirs religieux. Off : 25 cts pour les 15 lampes.—*Dalkeith* : Une faveur. Off : une neuvaine de cinq lampes.—*Mlle R. C.*, zélatrice.—*Denisville, Alta* : Grâce de pouvoir fixer ma vocation selon la volonté de Dieu.—*Franklin Falls* : Rétablissement complet de mon fils; grâce, pour lui, d'abandonner la boisson et la danse.—*Dame Z. D.*—*Gardner* : Un de mes garçons dont l'ainé est en danger; une de mes filles malades aux genoux.—

*Dame G. B.*—*Grand'Mère* : Accord dans un ménage. Mon mari adonné à la boisson.—*Dame E. L.*—*Grandes Piles* : La vocation de

mes deux fils. Off : une grand'messe.—Ant. L.—*Green Bay* : Guérison à obtenir. Off : 3 messes; prom : 20 messes.—Dame M. B.—*Gronlines* : Ma famille toute entière. Ma jeune fille pour qu'elle obtienne son diplôme avec distinction. Off : 25 cts pour la Couronne.—Dame Alf. Paquet.—*Holyoke* : Deux grandes faveurs. Prom : \$14.00 pour les cinq lampes pendant un an.—Dame A. J. M.—*Jonquière* : Mon mari atteint d'une maladie de langueur. Prom : un abonnement à vie.—Dame Jérôme Larouche.—*Kénora* : Un de mes fils malade depuis longtemps. Off : une messe.—Une zélatrice.—*La Malbaie* : Ma mère menacée de perdre la vue, souffrant de dyspepsie et de spasmes nerveux. Off : un réabonnement.—L. H. C.—*Louiseville* : Parfait rétablissement. Prom : un don pour les stations du Chemin de la Croix que j'irai porter moi-même.—Une abonnée.—*Lowell* : Mon fils qui se néglige dans ses devoirs de père de famille; deux affaires importantes à régler : Prom : une aumône pour le Chemin de Croix.—*Marlboro* : Deux grâces toute particulière. Off : deux messes.—Mlle J. G.—*Masson* : Grâce spéciale : O : 10 messes.—M. R.—*Manchester* : Courage et persévérance pour un pauvre aveugle de naissance. Off : un abonnement et 40 cts de cierges.—Dame A. G.—*Montalembert* : Diverses faveurs temporelles. Off : 10 cts pour cierges; prom : un cierge chaque mois et abonnement aux Annales.—Dame E. T.—*Montréal* : La vocation d'une jeune fille ; la conversion de deux belles-soeurs et de deux soeurs.—Une zélatrice.—Un procès important.—Une orpheline.—*New Armagh* : Guérison complète à obtenir d'un rhumatisme grave. Off : \$5.00 pour messes en faveur des âmes.—T. D.—*Nicolet* : Guérison de mon bébé; amour et accord dans le ménage; succès dans les entreprises. Prom : \$1.00.—*Québec* : Conversion de mon mari qui s'adonne à la boisson. Prom : \$5.00.—Dame Nad. D.—Mon frère parti pour les chantiers; il est adonné à la boisson et ne pratique pas de religion depuis plusieurs années.—Dame A. B.—De l'emploi pour mes deux fils.—Dame Alp. T.—Guérison de manque de sommeil.—Persévérance d'un mari.—Guérison d'un enfant malade.—Guérison d'un mal de jambes. Prom : publication et aumône.—Diverses abonnées d'une zélatrice.—Mon mari adonné à la boisson, qui ne fait plus de religion. Prom : \$5.00, une grand'messe.—Dame W. A.—Entreprise, très importante.—*St Alexandra* : Surdité à guérir. Prom : \$5.00 et un abonnement à vie.—Dame Vve A. B.—*St Antoine les Fonds* : Ma fille dont la vue est très faible. Off : 4 messes perpétuelles.—Dame B. M.—*St Damase* : Guérison de mes jambes. Prom : une aumône et publication.—Dlle A. Lev...—*St Esprit* : Une conversion; ma santé.—Mlle R. de L. G.—*St Eustache* : Je suis menacée d'une infirmité pour la vie. Prom : un chapelet, tous les jours, et une messe, tous les ans, pour les âmes; de plus un pèlerinage au Cap.—Une orpheline.—*St Georges, Beauce* : Une grâce à obtenir. Off : deux basses messes.—Dame V. L.—

*St Gervais* : Un malade.—*Dame J. L.*, zélatrice.—*St Grégoire de Nicolet* : Un père de famille qui n'a pas fait ses Pâques l'année dernière, qui blasphème et parle mal du clergé. Off : \$2.00 pour quatre messes.—*St Isidore Laverlochère* : Mes trois fils dans les chantiers; la vocation de mes jeunes filles; patience et accord dans la famille.—*Une zélatrice*.—*St Marc de Shawinigan* : Mon fils malade, faible de la poitrine. Off : un réabonnement et 25 cts pour la Couronne.—*Dame O. B.*—*St Paulin* : Guérison sérieuse à obtenir. Prom : une neuvaine de 15 lampes.—*St Romuald d'Etchemin* : Une guérison à obtenir. Off : une grand'messe et une neuvaine de cinq lampes.—*St Sauveur* : La santé de 8 abonnés; deux vocations; deux conversions; de l'emploi.—*Par une nouvelle zélatrice*.—*St Stanislas de Champlain* : Guérison de mon mal de gorge. Prom : abonnement à vie.—*Dame Ad. P.*—*Une mère de sept enfants menacée de consommation*.—*St Tite* : Grande faveur à obtenir au mois de mai prochain. Prom : \$10.00; off : 10 cts pour cierges.—*Inconnue*.—*St Valère* : Une opération à la vue que ma mère doit subir.—*Dlle B. B.*—*St Wenceslas* : Mon mari adonné à la boisson. Prom : un abonnement.—*Dame T. T.*—*Ste Angèle de Laval* : Guérison sérieuse à obtenir. Off : une messe.—*Dame A. L.*—*Ste Louise de l'Islet* : Grâce de connaître ma vocation et d'y être fidèle.—*Dlle M. E. G. Inst.*—*Sanford* : Guérison et conversion de mon garçon; vocation de ma jeune fille; guérison de mon mal d'estomac. Off : six messes.—*Dame G. B.*—*Scott Junction* : Ma vieille mère sérieusement atteinte à la vue.—*Dlle E. G. zélatrice*.—*Shawinigan Falls* : Une personne menacée de perdre la vue.—*Dame V. D.*—*Sherbrooke* : Un père de famille sans emploi, insoucieux en danger.—*Une zélatrice*.—*Shoolbred* : Faveur de pouvoir comprendre et parler un langage que je suis obligée d'enseigner, pour moi et d'autres membres de ma famille. Prom : \$1.00 à la Ste Vierge.—*Une abonnée à vie*.—*Still Water* : Maladie grave. Prom : récompense et publication. *Dame Aurore Forge*.—*Warwick* : Trois faveurs sollicitées. Prom : recruter plusieurs nouveaux abonnements.—*Dame A. M.*—*Woonsocket* : Une conversion à obtenir : Prom : abonnement à vie.—*Dame E. V.*—*Guérison à obtenir*. Prom : abonnement aux Annales, \$5.00 et publication.—*Dame R. Crépeau*.—*Wolton* : Un père de famille sans travail.—*Dame H. R.*—*Faveur à obtenir*. Prom : 30 messes perpétuelles; \$5.00 par année toute ma vie.

Plus de 500 recommandations écrites n'ont pas été publiées parce qu'elles n'étaient pas revêtues des conditions requises.

Toutes les recommandations sont bien accueillies. Nous les déposons aux pieds de la Statue de N. D. du Cap, tout près de Jésus-Hostie, et nous les résumons, en chaire, le 18 de chaque mois, jour consacré, dans la paroisse, au Rosaire Perpétuel.

Nous disons enfin, tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour appuyer ces prières.

## Nos chers défunts

*"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).*

### Nos Frères en religion

Le R. Père Emile Jonquet, O. M. I., successeur du R. P. Gladu, à la direction des Annales du T. S. Rosaire. C'est un grand deuil pour notre oeuvre. Nous y reviendrons. En attendant, prions Notre-Dame du Cap de lui obtenir au plus tôt "le repos et la lumière éternels".

Le R. Père O. P. Cornellier, O. M. I., pendant plusieurs années procureur de notre Province du Canada. La maison du Cap, qui a beaucoup profité de son talent des affaires, se souvient...

Le Rev. Père W. Murphy, O. M. I., décédé à Ottawa.

### Nos bienfaiteurs

Mgr Emmanuel Guilbert, décédé à l'hôpital des Trois-Rivières à l'âge de 70 ans. Il était Chambellan de la Sainte Maison de Lorette et chapelain d'honneur de l'Insigne Basilique de Lorette.

Professeur et préfet des études durant plusieurs années au Séminaire des Trois-Rivières, il a souvent accompagné ses élèves au Sanctuaire de N. D. du T. S. Rosaire.

Monsieur le chanoine A. O. Savoie, ancien curé de Sainte Ursule.

Rév. M. Joseph Robillard, curé de St Eusèbe de Montréal. Sincèrement intéressé aux progrès de la dévotion à la Sainte Vierge au Canada, il a réussi à nous amener, à maintes reprises, des pèlerins très nombreux et très pieux. Un de nos missionnaires s'est rendu à l'Assomption assister, en signe de reconnaissance, à ses funérailles.

### Nos Zélateurs et Zélatrices.

Dame A. Phillips, décédée à St Pierre les Becquets, le 7 octobre dernier, à l'âge de 80 ans. "Elle a toujours travaillé avec ardeur à l'oeuvre des Annales, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Ci-inclus \$15.00 : un trentin pour le repos de son âme".—Une de ses filles également zélatrice.

Dame Oliva Hamelin, zélatrice de Deschambault, décédée à l'âge de 62 ans. "J'ai la douleur de vous annoncer la mort de ma chère maman... En vous envoyant dernièrement les abonnements aux Annales, nous la recommandions aux prières; mais nous étions loin de nous attendre à un dénouement aussi prochain.

Son plus grand bonheur était de se rendre à l'Eglise faire sa visite au Très-Saint Sacrement, y entendre la Sainte Messe et communier. Quel sacrifice ce fut pour elle d'y renoncer? Dieu seul le sait....

Notre bonne maman a souffert sa longue maladie avec une patience exemplaire et une résignation inflexible à la volonté de Dieu....

Nous la recommandons de nouveau aux ferventes prières de votre Communauté. Un souvenir pour le repos de son âme, s'il vous plaît, au Saint Autel et à la Sainte Table. Veuillez aussi inscrire son nom sur la liste de vos "Chers Défunts", afin que tous ces suffrages lui ouvrent les portes du Ciel le plus tôt possible, si elle n'y est pas déjà rendue. C'est là qu'elle retrouvera ses neuf enfants et notre papa toujours si regretté, en attendant que nous allions, mes deux soeurs et moi, les rejoindre un jour...

Nous allons nous occuper, comme par le passé, à promouvoir le culte de N. D. du T. S. Rosaire, qui, c'est notre consolante pensée, a dû venir au-devant de sa dévouée zélatrice pour la présenter à son Jésus qu'elle aimait tant ici-bas". Vos servantes très humbles et très affligées.—Mlks Hamelin.

Dame Lucie Joanis, décédée à West Rutland, E. U. Les détails, pour le moment, nous font défaut, sur cette âme vouée au culte de la Sainte Vierge.

#### Nos abonnés.

*Berthierville* : Dame Barthélémy Sénécal; Dame Alphonsine Généreux.—*Deschambault* : M.M. Ls. Dolbec, Athanase Bédard, Georges Guillemette, Hilaire Vallée, Ludger Cloutier, Dame Félix Boulé, Dlle Vitaline Rousseau.—*Cap-de-la-Madeleine* : Dlle Victoria Boulard.—Mr Ludger Thiffeault.—*Lamartine* : Dames Joseph Leclerc, Charles Thiffeault, William Fortin et Joseph Caron.—*Montréal* : Dame Séraphine Lachance.—*Pearson* : Madame Ernest Brisson.—*Plessisville* : M. J. O. Vallée, époux de notre zélatrice.—*Québec* : Mme Henri Brilland.—Dlle Marie A. U. Cassoni.—*Rimouski* : Georges A. Marois. *M Rivière du Loup* : M. Alphée Saindou.—*Rivière au Renard* : Dame Arthur Bernier.—*St Célestin* : Mlle Blanche Bourgeois.—*St Ephrem d'Upton* : M. Louis Dalpe.—*St Grégoire de Nicolet* : M.M. Damase Hébert et Odile Denoncourt; Mme Olivier Hébert.—*St Paulin* : M. Philius Desmarais et Uldoric Guimond; Dame Hercule Duhaime.—*St Tite* : M. François Brouillette et Hubert Jacob.—*St Wenceslas* : Dame David Moreau.—*Sherbrooke* : Madame Pierre Couture.—*Victoriaville* : David Désilets.

"Je remercie les âmes du purgatoire de m'avoir obtenu une faveur après avoir promis de leur appliquer toutes les messes qui seront dites à mon intention, en 1915, au Cap-de-la-Madeleine". — Dame J. Dion, de Maniwaki.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire*". (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.